



Número de Révision: 005.1

Date de sortie: 12/03/2024

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE FREKOTE FREWAX known as FREKOTE® FREWAX® RELEASING INT	Numéro IDH:	548972
Type de produit/utilisation recommandée:	Agent de séparation	numéro d'item	38411
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. H304 - PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Numéro IDH: 548972

Nom du produit: LOCTITE FREKOTE FREWAX known as FREKOTE® FREWAX® RELEASING INT

Prévention:	<p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 - Ne pas jeter dans l'eau.</p> <p>P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.</p> <p>P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p>
Intervention:	<p>P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.</p> <p>P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.</p> <p>P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P331 - NE PAS faire vomir.</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
Stockage:	<p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p>
Élimination:	<p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydrocarbures aliph. arom.	64742-48-9	30 - 60
Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	64742-48-9	30 - 60
Octane	111-65-9	1 - 5
Chloroethylene homopolymerise	9002-86-2	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Composants non dangereux

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion:	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. S'il y a vomissement, empêcher l'aspiration en tenant la tête du patient sous le niveau des genoux. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Cette matière présente un risque d'aspiration. Le risque possible d'aspiration doit être considéré par rapport à la toxicité orale possible lorsqu'il faut décider de forcer un vomissement ou non.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse résistant aux alcools. Ne pas utiliser un jet d'eau de volume élevé.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. L'eau pourra ne pas convenir comme moyen d'extinction, mais pourra aider à garder les contenants adjacents, frais. Garder le personnel contre le vent en amont de l'incendie.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les solvants d'hydrocarbure sont essentiellement non électriquement conducteurs et peuvent devenir chargés de façon électrostatique pendant le mélange, le filtrage ou le pompage à débits élevés. Si cette charge atteint un niveau suffisamment élevé, des étincelles peuvent se produire et enflammer les vapeurs de liquides inflammables. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone et d'azote, aldéhydes, acides et substances organiques indéterminées.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Prévenir les autorités si le produit a pénétré ou s'il est susceptible de pénétrer dans les égouts, les points d'eau ou les grandes superficies. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ce produit est insoluble dans l'eau et flottera à la surface.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Bien aérer la zone. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Le liquide renversé est combustible et peut être enflammé par la chaleur, une flamme, des étincelles ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation des vapeurs, des fumées, de la poussière et/ou des buées de matière déversée. Rester en amont de la matière déversée et isoler de l'exposition. Conserver dans un conteneur métallique clos jusqu'à élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire. Consulter la section 8.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 48.8 °C (119.8 °F)
Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Garder le récipient fermé.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Hydrocarbures aliph. arom.	Rien	Rien	Rien	196 ppm TWA
Octane	300 ppm TWA	500 ppm (2,350 mg/m3) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation mécanique antidéflagrante et une ventilation locale pour s'assurer que les contaminants sont à l'intérieur de leurs limites d'exposition professionnelle pendant l'utilisation de ce produit.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à aduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	de hydrocarbures
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable, Le produit est non soluble (dans l'eau)
Pression de vapeur:	21 hPa (50 °C (122°F))
Point / zone d'ébullition:	141 °C (285.8 °F) 1,013 hPa
Point/domaine de fusion:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Densité/Densité relative::	0.754
Densité de vapeur relative:	20 °C Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair:	28 °C (82.4 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	0.6 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	7 % Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
Température d'auto-inflammation:	La substance ou le mélange n'est pas classifié comme pyrophoriques.
Inflammabilité:	inflammable
Taux d'évaporation:	Plus lente que l'éther.
Solubilité:	Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	754 g/l de l'enduit
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	1.02 mm ² /s
Caractéristiques de la particule:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Risque d'ignition. Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Hydrocarbures. Oxydes de carbone. Traces de Ammoniaque. Amines.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Acides puissants. Alcalis forts. De l'air humide. Eau.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Exposition prolongée à l'air ou l'humidité. Décharge électrostatique. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Le brouillard de pulvérisation peut être inflammable à des températures inférieures au point d'éclair. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Protéger contre la lumière solaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Ce produit peut être mortel s'il est ingéré. L'aspiration peut survenir lors de l'avaléement ou du vomissement, causant des dommages aux poumons. Dépression du système nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et évanouissement.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydrocarbures aliph. arom.	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 8,530 mg/m ³ CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.36 mg/l
Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 8,530 mg/m ³ CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.36 mg/l
Octane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 24.88 mg/l
Chloroethylene homopolymerise	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydrocarbures aliph. arom.	Irritant		
Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			
Octane	Irritant		Système nerveux central Poumon
Chloroethylene homopolymerise			Respiratoire

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Hydrocarbures aliph. arom.	Non	Non	Non
Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Non	Non	Non
Octane	Non	Non	Non
Chloroethylene homopolymerise	Non	Non	Oui

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: RÉSINE EN SOLUTION
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Resin solution
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: RESIN SOLUTION (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy)
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act). Ce produit contient un ou plusieurs composants avec une exemption de faible volume conformément à 40 CFR 723.50. Les quantités peuvent être limitées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité. 9

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 12/03/2024

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.